



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Promotions plan de requalification : des promesses non tenues, encore !!!!

Quelle malhonnêteté !!!!

La ministre avait promis aux agents du ministère un vaste plan de requalification pour les catégories C et B.

Pour la CGT, ce plan n'était absolument pas suffisant, puisque nous l'estimions nécessaire au moins à 10 000 promotions.

Cependant les 2150 postes annoncés sur 3 ans représentaient malgré tout une avancée pour de nombreux agents.

Cela fait plus de 6 mois que les services travaillent, que les agents espèrent (malgré les inversions de carrières dues au PPCR), et tout cela pour quel résultat !!

Quelle déception !!!!

Corps administratifs :

Pour l'année 2016, il devait y avoir 600 promotions de C en B par liste d'aptitude au titre du plan de requalification.

Aujourd'hui la DRH est dans la même incertitude qu'en fin d'année 2015. Aucun chiffre arrêté pour les promotions 2016 et le plan dans sa totalité n'est toujours pas validé.

Pour la requalification de B en A, rien !!

L'administration nous confirme que ce sera un concours interne, ce que la CGT dénonce, mais aucun chiffre. Allons-nous devoir nous asseoir sur les 200 postes promis à la base ??

Belle démonstration de la mise en œuvre du protocole d'égalité Femmes-Hommes pour des corps administratifs très féminisés.

Corps techniques :

Cette année seulement 200 promotions en TSDD au lieu des 400 annoncées par liste d'aptitude. 200 sont sacrifiées et peut-être reportées sur 2017 et 2018, c'est tout au moins ce que la DRH nous annonce !!

Conclusion : 200 agents ne seront pas promus !!

Le passage à ITPE, au lieu d'un plan de 300 promotions sur 2 ans, il est déjà annoncé sur 3 ans et sans être financé totalement !!

Gros effort de l'administration pour les Techniciens de l'Environnement !!

150 promotions de C en B (comme prévu) et en 2016 uniquement au lieu des 3 ans annoncés. Comme quoi quand l'administration veut, elle peut !!

La trahison ne s'arrête pas là !!!

L'administration a vendu du rêve aux agents.

Sans l'intervention musclée des représentants du personnel envahissant le CODIR du secrétariat général ce jour, nous n'aurions toujours aucune information.

Quelle confiance peut-on encore avoir en ce gouvernement et en ce ministère ???

En conclusion des annonces qui ne respectent pas les engagements de la ministre, non financées, et toujours à l'état de promesses puisque les textes ne sont pas publiés.

Le ministère humilie ses agents, ...

La CGT ne lâchera pas, elle reviendra à la charge pour une juste reconnaissance et requalification des agents du MEEM-MLHD.

Cela passe par :

- la révision de la grille indiciaire de la catégorie B
- l'abrogation du RIFSEEP
- le retour à 3 cycles de mobilités
- des moyens budgétaires (par exemple des mesures catégorielles)
- des effectifs suffisants
- l'arrêt des restructurations
- l'augmentation des salaires (depuis le 01/07/2016 le point d'indice brut est passé de 4,6303 à 4,658, soit + 0,02 €. C'est le dégel !!)
- le retrait de la loi travail
- la mise en place des 32H

La CGT appelle à :

[Signer la pétition « avoir une promotion et gagner moins c'est non !! »](#)

**[aux grèves et manifestations](#)
[partout sur le territoire le 15 septembre prochain !!](#)**

Rejoignez-nous !!